

Délibération 5.11

CANDIDATURE DU DEPARTEMENT AU MAINTIEN DE LA COMPETENCE PORTUAIRE

Intervention de Sophie HERVE

« Intervention du groupe communiste, Front de Gauche, tout d'abord pour approuver sans hésitation cette délibération, nous permettant de préserver la compétence portuaire du Département.

Non seulement pour l'entretien, l'équipement et la gestion des ports départementaux de Fécamp et du Tréport ; non seulement pour notre participation au syndicat mixte du Port de Dieppe, mais également pour réaffirmer clairement qu'en matière portuaire, comme en matière économique d'ailleurs, nous nous sentons et nous nous donnons les moyens d'être compétents.

Pas question de nous laisser enfermer dans des compétences obligatoires, donc restreintes. Tout ce qui concerne la vie sur notre Département concerne notre collectivité et nos communes. Nos ports, tous nos ports, constituent autant de poumons et d'artères vitales pour l'activité et l'emploi, pour notre dynamisme.

Nous sommes donc concernés directement par ceux de Fécamp, du Tréport, de Dieppe, comme par les grands ports maritimes du Havre et de Rouen. Il s'agit de bien le rappeler à travers l'examen de cette délibération.

De même, il me semble important de profiter de cette délibération pour rappeler l'importance de consolider le complexe portuaire normand et ses 8 ports de Cherbourg au Tréport, à travers un projet cohérent basé sur leur complémentarité et leur collaboration, en recherchant des synergies plutôt que d'exacerber leur concurrence ou de les laisser en compétition. Cela relève du devoir de la Région, en lien avec les Départements et les communes.

De ce point de vue aussi, l'entrée de la Région dans le syndicat mixte Transmanche est plus que nécessaire.

Mais cette implication, cet intérêt actif du Département, de la Région et des communes, pour nos ports, l'argent public que nous mobilisons pour les soutenir, les agents départementaux qui y travaillent, ne doivent pourtant pas occulter le grand absent dans le domaine portuaire : l'Etat.

Car depuis près de 20 ans, l'Etat brille par sa passivité. Sorte de renoncement à agir autrement que comme un prestataire se contentant de mettre à disposition des opérateurs privés faisant du même coup la pluie et le beau temps dans nos ports, ce qu'ils réclament au gré de leurs propres intérêts et stratégies, sans lien avec l'intérêt de la Nation ou de nos régions.

La France est totalement dépourvue d'une stratégie portuaire et maritime alors même que l'un des principaux atouts de notre pays repose sur l'étendue de sa façade maritime, le nombre de ses ports et le savoir faire des salariés portuaires. »

A l'issue de cette intervention, Nicolas Rouly, Président du Groupe socialiste a apporté son soutien à la proposition du groupe Communiste, Front de Gauche : « *J'appuis la demande de notre collègue du groupe Communiste à laquelle je souscris totalement, pour demander à la Région de porter une stratégie portuaire normande et de la défendre auprès de l'Etat* ». Puis s'adressant au Président du Département Pascal Martin qui venait d'annoncer une prochaine réunion de travail avec le futur Président de la Région Normandie : « *Monsieur le Président je vous propose d'être le porteur de cette proposition auprès du Président de Région lors de votre rencontre* ».

Pascal Martin est ensuite intervenu pour confirmer qu'il partageait également la demande du groupe Communiste en précisant que cela valait aussi pour la participation de la Région au syndicat mixte transmanche.

Seule voie divergente sur ce dossier porté par les élus communistes, celle de Dominique Métot, Maire et Conseiller Départemental du canton de Bolbec qui a estimé, comme il l'avait déjà indiqué précédemment, « *qu'il y a trop de ports et de lignes transmanches* ».

La délibération a été adoptée à l'unanimité, le groupe de Dominique Métot (2 élus) s'étant abstenu.